

Suivi sanitaire de ces dernières semaines Répartition géographique des observations ponctuelles réalisées

Secteur géographique	Production				Distribution / Vente	
	Pépinière		Horticulture		Produits finis	
	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76	Département 14 - 50 - 61	Département 27 - 76
Nb d'observations	1	0	3	1	/	/
1 observation = 1 établissement à une date donnée						
Suivi piégeages						
<i>Duponchelia fovealis</i>			6	6		
Pyrale du buis	3	5				
Autographa gamma			2			



Animatrice référente

Béatrice REAUTE
FREDON NORMANDIE
02.30.32.16.49
beatrice.reaute@fredon-normandie.fr

Animatrice suppléante

Marie-Laure WINOCQ
ASTREDHOR
02.35.12.26.22
marie-laure.winocq@astredhor.fr

Directeur de la publication

Sébastien WINDSOR
Président de la Chambre régionale d'agriculture de Normandie

BSV consultable sur les sites de la DRAAF, des Chambres d'agriculture et des partenaires du programme

Abonnez-vous sur

www.normandie.chambres-agriculture.fr

Action du plan Ecophyto pilotée par les Ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche avec l'appui technique et financier de l'Office Français de la Biodiversité

L'essentiel de ce BSV

Météorologie :

Le temps instable de ces derniers jours va se poursuivre cette fin de semaine et semaine prochaine avec l'alternance de pluies et de passages nuageux. Les températures ont baissé mais vont rester douces.

Horticulture :

- Ravageurs : thrips à surveiller sous serre.
- Maladies : début de rouille en extérieur sur chrysanthème.

Pépinière :

- Ravageurs : pucerons en cours d'hivernation sur arbres d'ornement.
- Maladies : RAS.

Piégeage :

- Duponchelia fovealis : faible capture.
- Pyrale du buis : aucune capture.
- Autographa gamma : quelques captures en octobre.

Méthodes alternatives : des produits de biocontrôle existent.

Fiche d'information phytosanitaire : le charançon noir du figuier, *Aclees taiwanensis*.



Vers de terre
& santé des agroécosystèmes

photo : Victor Dupuy

Retrouvez la note nationale biodiversité « Vers de terre » sur le site ecophytopic

HORTICULTURE

Les ravageurs

Acariens (1 établissement concerné) :

• Tétranyques :

En extérieur, des tétranyques sont présents sur quelques plants de rosier.

Evolution à suivre : pas de risque en extérieur à cette période de l'année.

Prophylaxie :

- ↳ Favorisez l'aération notamment par un distançage des plantes et l'ouverture des abris.
- ↳ Eliminez les plantes trop atteintes.
- ↳ Désherbez les serres et les tunnels y compris sous les tablettes.

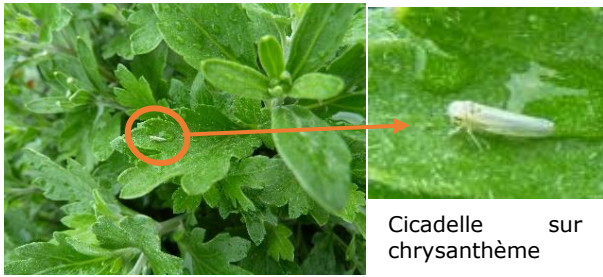
Chenilles (2 établissements concernés) :

• Chenilles défoliatrices :

En extérieur, des traces de déjections de chenilles défoliatrices sont toujours observées sur quelques plantes de chrysanthème multi-fleurs.

Evolution à suivre : fin du risque sur cette culture.

Cicadelles (2 établissements concernés) :



En extérieur, des cicadelles (adultes et larves) et quelques traces de piqûre de nutrition sont toujours observées sur culture de chrysanthème .

Evolution à suivre : fin du risque.

Pucerons (2 établissements concernés) :

En extérieur, quelques pucerons ont été observés sur des cultures de chrysanthème. Des auxiliaires sont toujours présents : adultes de chrysope et forficule.

Evolution à suivre : fin du risque.

Punaise (2 établissements concernés) :

La présence de punaises (adultes et larves) est toujours signalée sur des cultures de chrysanthème.

Evolution à suivre : fin du risque.



Adulte et dégât de punaise *Lygus spp* sur chrysanthème

Thrips (1 établissement concerné) :

Sous serres, des larves et adultes de thrips ont été observés sur l'ensemble des plantes invendues au printemps de sauge et d'alyse.

Pas de dégâts observés.

Evolution à suivre : à surveiller sous abris afin de ne pas contaminer les nouvelles cultures.

Prophylaxie :

- ↪ Éliminez les fins de séries qui peuvent contaminer les nouvelles cultures.
- ↪ Ne négligez pas les pieds mère qui servent de refuge.
- ↪ Surveillez les plants lors des arrivages (végétaux de négoce et mise en place des cultures).
- ↪ Le piégeage des adultes sur des panneaux chromatiques bleus permet d'évaluer les populations.

Suivi de piégeage *Duponchelia fovealis* :



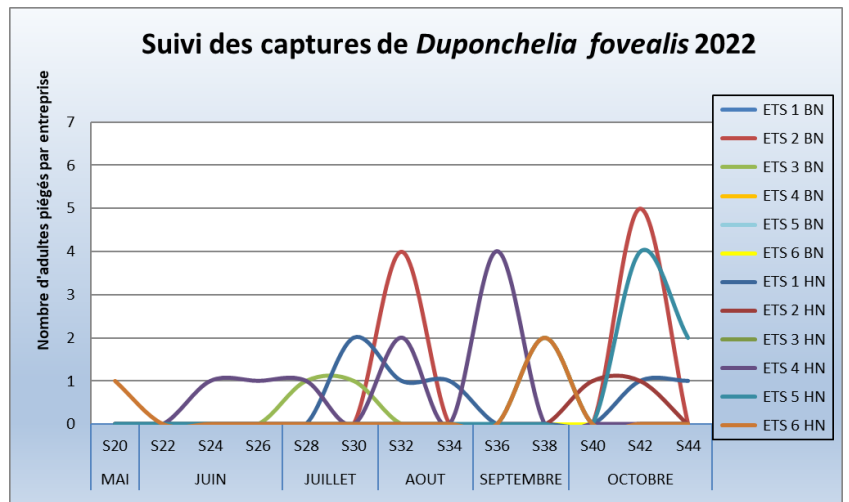
Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 18 sur des cultures de plantes fleuries (principalement cyclamen et *Kalanchoe*) chez les 12 producteurs du réseau normand.

Photo de gauche : piège delta sur culture de cyclamen
Photo de droite : Adulte de *Duponchelia fovealis* (ASTREDHOR SM)

Par rapport au dernier relevé, le piégeage est en diminution et reste faible chez les producteurs du réseau : 3 papillons piégés dans deux établissements avec un nombre de papillons piégés allant de 1 (Ets 1 HN) à 2 (Ets 5 HN).

Prophylaxie :

- ↪ Soyez vigilants lors d'introduction de plants dans les serres (nouvelle mise en culture ou végétaux de négoce).



Suivi de piégeage *Autographa gamma* :



Un suivi de la noctuelle gamma (*Autographa gamma*) sur culture de chrysanthème cultivée en extérieur est réalisé dans 2 établissements du Calvados :

Piège à entonnoir (Astredhor SM) et Noctuelle gamma

	Ets 1	Ets 2
Période du 11/07 au 08/08/2022	48	49
Période du 08/08 au 23/08/2022	11	6
Période du 23/08 au 08/09/2022	29	68
Période du 08/09 au 20/09/2022	1	22
Période du 20/09 au 07/10/2022	7	18
Période du 07/10 au 27/10/2022	4	3

Avec les conditions météo très douces, quelques noctuelles ont encore été piégées sur le mois d'octobre. Fin du piégeage.

Evolution à suivre : fin du risque.

Les maladies

Oïdium (1 établissement concerné) :

En extérieur, des taches d'oïdium ont été signalées sur des cultures de rosiers cultivés en hors sol.

Evolution à suivre : fin du risque.

Prophylaxie :

- ↪ Distancez suffisamment les plants.
- ↪ Aérez au maximum vos abris.

Rouille (2 établissements concernés) :

En extérieur, avec le retour des pluies, des taches de rouille ont été observées localement sur quelques plantes de chrysanthème.

Evolution à suivre : risque en cours. Les champignons responsables de la rouille prolifèrent par temps humide et doux.

PEPINIERE

Les ravageurs

Chenilles (1 établissement concerné) :

- Mineuses :

Des mineuses ont été observées sur chêne.

Evolution à suivre : pas de risque.

Pucerons (2 établissements concernés) :

- Pucerons laineux :

Des pucerons laineux ont été observés sur des feuilles de hêtre.

Cette dernière génération de pucerons sexués va produire des œufs fécondés représentant le stade hivernant. Ces œufs vont être pondus sur les écailles des bourgeons et les fentes de l'écorce et donneront naissance aux larves fondatrices au printemps prochain.

Evolution à suivre : période de ponte. Les œufs d'hiver sont pondus fin octobre.

- Gros Pucerons du chêne :

De gros pucerons du chêne (*Lachnus roboris*) ont été observés sur quelques troncs. Plus communément appelé puceron des rameaux du chêne, on le retrouve souvent sur châtaignier.

Evolution à suivre : cette dernière génération va se reproduire et pondre des œufs en grappe dense autour des branches et troncs. Les éclosions se feront au printemps.



Adulte aptère de *Lachnus roboris* sur chêne (Astredhor SM)



Œufs de *Lachnus roboris* sur châtaignier

Suivi piégeage de la Pyrale du Buis :



Piège et adulte de Pyrale du buis

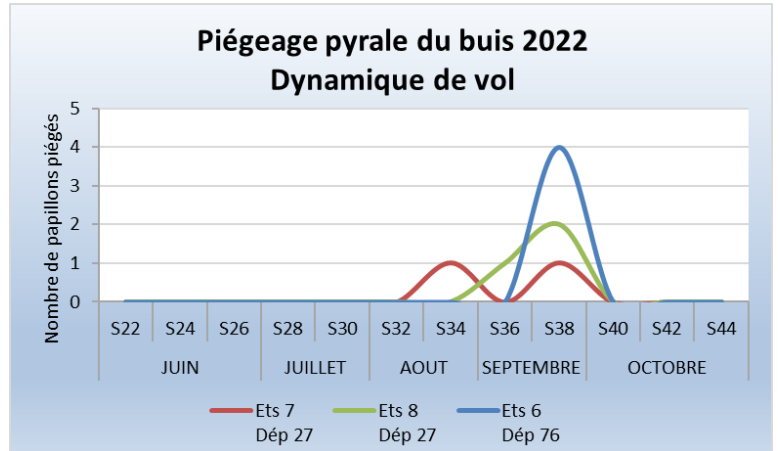
Suivi des relevés des pièges mis en place en semaine 20 chez 8 producteurs du réseau normand :

Depuis le dernier relevé, aucun papillon n'a été piégé dans les établissements participant au réseau normand.

Evolution à suivre : fin des vols.

Les chenilles issues de la dernière génération de papillons vont passer l'hiver recroquevillées entre des feuilles tissées entre elles. Surveillez les buis afin de détecter ces chenilles.

Fin du piégeage.



Crédit photos : FREDON Normandie sauf mention particulière

« Méthodes alternatives : Des produits de biocontrôle existent »



Le **biocontrôle** vise la protection des plantes en privilégiant l'utilisation de mécanismes et d'interactions naturels. A l'inverse de la lutte chimique, il est fondé sur la gestion des équilibres des populations d'agresseurs plutôt que sur leur éradication.

Afin d'informer et de sensibiliser les partenaires du plan Ecophyto normand, les 5 fiches techniques de biocontrôle conçues par l'IBMA (Association Internationale des Producteurs de Produits de Biocontrôle) ont été « labellisées Ecophyto », avant d'être rééditées et diffusées en région :

- ❖ Biocontrôle
- ❖ Macro-organismes
- ❖ Micro-organismes
- ❖ Médiateurs chimiques
- ❖ Substances naturelles

<https://normandie.chambres-agriculture.fr/conseils-et-services/preserver-lenvironnement/ecophyto/biocontrole/>

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour différents usages

Bienvenue sur EcophytoPIC, le portail de la Protection Intégrée des Cultures

La liste biocontrôle toujours à jour

Retrouvez la liste actualisée régulièrement sur le site : <https://ecophytopic.fr/reglementation/protoger/liste-des-produits-de-biocontrole>



PRÉFÈTE
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Liberté
Égalité
Fraternité

Direction régionale de l'alimentation
de l'agriculture et de la forêt

Fiche d'information phytosanitaire

CHARANCON NOIR DU FIGUIER *Aclees taiwanensis*

Le charançon noir du figuier – *Aclees taiwanensis*



photo : Facebook alerte charançon noir du figuier

Le **charançon noir du figuier** est un coléoptère de la famille des curculionidés originaire de Chine dont l'**hôte principal est le figuier (*Ficus carica*)**. Les adultes d'*Aclees taiwanensis* d'une taille de l'ordre de 2 cm ont une silhouette caractéristique des charançons. Le corps est entièrement noir brillant avec des élytres ponctués. Présent en Italie depuis plusieurs années, il est détecté en France pour la première fois dans le Var en 2019. Il est signalé dans le Lot et Garonne en 2022 à Monclar d'Agenais.

Son cycle de développement, de l'œuf à l'adulte, est de l'ordre de trois mois en fonction des températures. Deux cycles de développement annuel sont possibles. C'est un insecte essentiellement nocturne à tendance grégaire. Il pond ses œufs à la base du tronc, généralement au niveau du collet. Les larves qui se développent dans l'arbre le détruisent du fait de leur consommation des tissus végétaux avec une destruction progressive de l'aubier conduisant à une réduction du flux de sève brute.



Adultes et larve de charançon noir du figuier (Photo : Vegetech)

Enjeux de la surveillance

Cet insecte nuisible **émergent** n'est pas réglementé à ce stade. Il convient néanmoins de déterminer l'étendue de sa dispersion sur le territoire national en mettant en place suivant une **démarche collective volontaire un plan de surveillance** et de lutte afin d'entraver sa dispersion.

Signalement des symptômes de présence



Dégâts récents : ponte fraîche, sciure fine, broutage des fruits (photos : Vegetech/CA83)

Des chloroses des feuilles, des modifications de la forme de la frondaison, des broutages des feuilles, des écoulements de sève sur le tronc ou les branches charpentières, des bouchons de sciures ainsi que des écoulements d'exsudats brunâtres au niveau du collet sont autant de symptômes de sa possible présence.

Le comportement nocturne et discret de l'insecte invite à une observation méthodique de l'arbre sous plusieurs angles en dégageant bien le collet et en inspectant avec soin les rejets.



Collet très dégradé, premiers signes de dépérissement (Photo : CA84)



Dégâts plus anciens : sciure grisâtre, affaiblissement progressif de l'arbre, broutage des fruits (photos : Vegetech/CA83)

En cas d'observation de l'insecte ou des symptômes indiqués, il convient :

- de prendre des photos des symptômes observés et si possible de collecter des échantillons de larves et d'adultes. Les adultes doivent être asphyxiés à l'acétate d'éthyle ou plongés dans une solution d'alcool à 70°. Les larves doivent être plongées dans l'eau bouillante pendant quelques minutes puis conservées dans l'alcool à 70°.
- contacter sans délais le :

Direction régionale de l'alimentation de Normandie – Service régional de l'alimentation

Unité santé et protection des végétaux

Site de Rouen : 21 Avenue de la porte des champs, 76000, Rouen

02 32 18 95 38 - sante-vegetale.sral.draaf-normandie@agriculture.gouv.fr